

Proclamation des résultats – élection VPE

Année 2021-2022

Vu les statuts de l'ENSAIT.

Vu l'arrêté du Directeur de l'ENSAIT relatif à l'organisation de l'élection du Vice-Président Etudiant (VPE) de l'ENSAIT du 22 novembre 2021.

Mesdames, Messieurs,

Suite à l'élection du Vice-Président Etudiant de l'ENSAIT pour l'année 2021-2022, qui s'est déroulée du lundi 13 décembre 9h00, au mercredi 15 décembre 2021 16h00, par vote électronique,

Est proclamé élu : Monsieur Pierre HERVE

Le mandat du Vice-Président Etudiant est de 1 an, soit jusqu'au 16 décembre 2022.

A Roubaix, le 15 décembre 2021

Monsieur Éric DEVAUX,
Directeur de l'ENSAIT

